



COLLECTIVITÉ DE SAINT- MARTIN

## Cabinet du Président

A l'attention de :  
**Monsieur Nicolas de Tavernost**  
**Président du Directoire du Groupe M6**  
**Copie à monsieur Thomas Valentin, vice-président du Directoire,**

Marigot, le mardi 04 septembre 2018

*Monsieur le Président,*

*Je tiens par la présente à dénoncer le traitement de l'information partial (et en de nombreux points erroné) de l'émission Enquête Exclusive sur l'île de Saint-Martin diffusée par la chaîne M6, le 02 septembre 2018.*

*Cette émission intitulée « Saint-Martin, un paradis aux deux visages » classée sur le site Internet d'Enquête Exclusive dans la rubrique « Enfer au paradis », est construite sur des clichés et des contre-vérités flagrantes, qui portent atteinte à l'intégrité de notre île et l'honneur des Saint-Martinois et nuisent très fortement à l'image de notre territoire dont l'économie est basée à 90% sur le tourisme.*

*Notre population lutte en ce moment même pour se relever de l'ouragan Irma qui nous a frappés le 06 septembre 2017, il y un an presque jour pour jour. Si j'ai bien compris la recette et le fonds de commerce de cette émission à sensation élaborée pour des impératifs d'audimat sur la triptyque habituelle (sexe, drogue, insécurité), je ne peux accepter de la part d'une chaîne nationale de l'envergure de M6 qu'elle puisse laisser véhiculer dans ce genre d'émission à scandale de fausses informations sur un territoire d'outre-mer français.*

*De plus, cette manière de procéder qui consiste à porter l'estocade à celui qui est déjà à terre démontre la faiblesse et l'absence de professionnalisme de ses concepteurs. Connaissant l'angle de ses émissions, j'ai pourtant pris le temps de rencontrer le présentateur monsieur de la Villardière, au mois de juillet 2018, pour justement avoir l'opportunité de lui expliquer la réalité du territoire et les difficultés que nous traversons en cette période de reconstruction.*

*Il avait visiblement déjà fait son opinion... Quel que soit le sujet traité, il me semble pourtant que tout professionnel se doit de décrire la réalité du lieu qu'il présente et traduire la vérité. Mais encore faut-il pour cela avoir un regard juste et objectif sur les territoires que l'on explore en prenant le temps de comprendre leur histoire et leur fonctionnement, ce que l'émission Enquête exclusive n'a malheureusement pas pris le temps de faire à Saint-Martin et je le regrette. La mauvaise qualité de cette émission de grande écoute a touché en plein cœur mes compatriotes qui ont été profondément blessés par la bêtise de ce reportage.*

*La collectivité d'outre-mer de Saint-Martin et ses habitants, respectueux de la liberté de la presse, ont pourtant toujours accueilli à bras ouverts les médias nationaux ; c'est précisément à cause de ce type de documentaire dévalorisant et tronqué dans son traitement journalistique que nous perdons confiance dans l'objectivité et la capacité de la presse à produire un travail pertinent et juste ; désormais la collectivité entamera une action en justice contre tout média qui se montrera diffamant à l'égard de Saint-Martin ou portera atteinte à son image.*

*Monsieur le Président du directoire, je sais pouvoir compter sur votre bon sens pour rappeler une fois de plus à ce producteur les fondements du métier de journaliste, afin qu'il puisse se remettre en question et corriger son approche une bonne fois pour toutes.*

*Enfin, nous serions heureux, monsieur le Président, de recevoir une équipe de journalistes professionnels de votre chaîne, afin qu'elle puisse venir tourner un format de même durée sur la résilience de Saint-Martin et ainsi contrebalancer ce reportage à charge sans intérêt aucun sinon celui de nuire.*

*Merci de donner l'opportunité à notre belle île de Saint-Martin d'être vue et perçue dans sa globalité avec ses forces, ses faiblesses et tous les aspects qui la composent.*

*Comptant sur votre diligence, recevez, monsieur le Président, mes salutations distinguées,*

**Le Président  
Daniel GIBBES**